



## Les Systèmes d'Information Géographique en Poitou-Charentes

Depuis une dizaine d'années, de plus en plus de structures, publiques et privées, utilisent les Systèmes d'Information Géographique (SIG) dans le cadre de leurs activités : consultation du cadastre, analyse de données économiques, sociales, environnementales, gestion des réseaux, gestion des risques, commerce... sans oublier le succès de GoogleMap®, Mappy®, Géoportail®, ... auprès du grand public.

L'utilisation des SIG est aussi variable que le profil des utilisateurs et illustre le potentiel de cet outil. Qu'en est-il en Poitou-Charentes ? Qui utilise les SIG et comment ? Quelles relations entretiennent les utilisateurs entre eux ? Quelles sont les perspectives de développement ?

Amor LAARIBI, dans *SIG et analyse multicritère* \*, propose une définition incluant les ressources humaines nécessaires au fonctionnement des SIG : les SIG sont une " organisation structurée de ressources humaines, d'équipements, de procédures et de données qui se coordonnent pour réaliser l'acquisition et la gestion des données et fournir l'information sur le territoire ". Ce sont ces " ressources humaines ", ces utilisateurs de SIG, que nous traiterons dans cette enquête.

L'enquête fut réalisée entre avril 2007 et juillet 2007. L'objectif de cette enquête est le recensement des utilisateurs de SIG en Poitou-Charentes, des outils qu'ils utilisent, de leurs compétences, de leurs besoins via la création et la diffusion d'un questionnaire d'enquête. La capitalisation de cette information doit permettre de mieux connaître ce secteur d'activité en Poitou-Charentes. Ce recensement fait suite à deux enquêtes menées par l'IAAT en 2001 et 2004.

### Le questionnaire

> La première partie est celle de l'identification des organismes enquêtés : coordonnées et raison sociale, secteur d'activité et nombre d'employés.

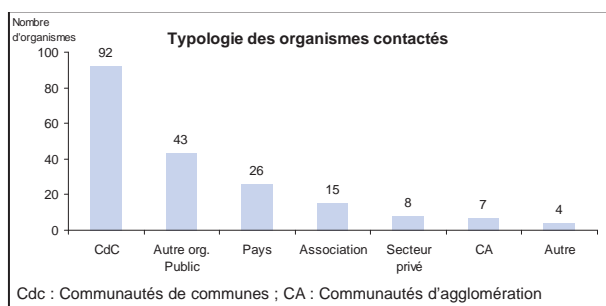
> La deuxième partie traite de l'utilisation des SIG. C'est la partie la plus importante du questionnaire. Ses questions concernent l'organisation du SIG au sein de l'organisme, les ressources humaines et techniques affectées au SIG et enfin, surtout, l'utilisation du SIG.

Elles permettent de cerner l'importance du SIG de chaque organisme (nombre d'employés, attribution d'un service à part entière, variété des techniques et des thématiques de travail, diversité des bases de données et des logiciels, étendue du champ d'action) et d'établir un profil des personnels utilisant les SIG en fonction du niveau d'étude.

## Synthèse de l'enquête régionale 2007

### Qui a été enquêté ?

195 organismes ont été contactés, le premier contact par courriel présentant l'enquête et son objectif, le deuxième contact avait pour objet la prise d'un rendez-vous téléphonique et le recensement de l'existence ou non d'un SIG dans la structure ce qui représente 115 organismes et enfin la troisième étape, le questionnaire.



L'expérience de l'IAAT et les différents contacts avec des sociétés privées montrent que les utilisateurs de SIG sont dans leur grande majorité des acteurs des secteurs public et para-public.

Pour être représentative, l'enquête se devait d'être aussi exhaustive que possible et concerner le secteur public comme le secteur privé. Mais ce dernier étant assez confidentiel nous avons privilégié le secteur public et para-public.

Les communes de Poitou-Charentes n'ont pas été enquêtées pour deux raisons :

- D'une part, la mise en place d'un SIG nécessite des moyens humains qu'elles ne possèdent pas forcément. Leur association en communautés de communes paraît nécessaire et les communautés de communes, elles, ont été enquêtées.
- D'autre part, le nombre trop important de communes en Poitou-Charentes ne nous permettait pas de les enquêter.

Les autres types d'organismes (associations 1901, sociétés coopératives, mutuelles, entreprises privées et autres) ont été contactés de manière aléatoire.

Au total, nos différentes sources nous ont permis de contacter 216 organismes. Nous avons eu deux refus de réponse et 21 organismes contactés uniquement par courrier électronique qui n'ont pas répondu.

## Les utilisateurs : qui sont-ils ?

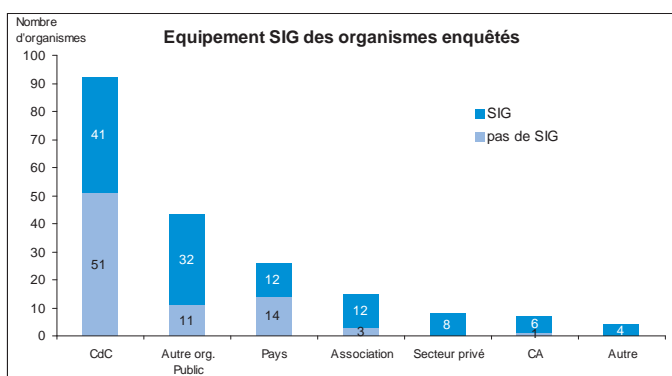
### Quelques chiffres clés :

Un peu moins de 45 % des communautés de communes, 46 % des Pays et 6 des 7 communautés d'agglomération de Poitou-Charentes utilisent un SIG.

Par rapport aux résultats des enquêtes de l'IAAT de 2001 et de 2004, on constate que l'utilisation des SIG se généralise :

- 27 communautés de communes en 2004 étaient ou déclaraient vouloir s'équiper dans les deux ans à venir, > 41 sont équipées en 2007.
- 10 Pays en 2004 étaient ou déclaraient vouloir s'équiper dans les deux ans à venir, > 12 le sont en 2007.

Les 6 communautés d'agglomération étaient déjà équipées.



Si les SIG se généralisent, il existe une disparité de l'équipement sur le territoire picto-charentais.

On constate une couverture quasi complète en Charente-Maritime (90% du territoire) due à une politique volontariste du Conseil Général.

Si le département de la Charente (1/3 du territoire est équipé) a lui aussi délégué le déploiement à un syndicat mixte, cette volonté plus tardive et des moyens moins importants ne lui confèrent pas un déploiement si large.

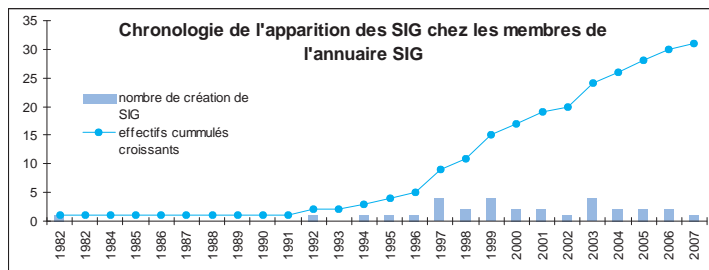
Les départements des Deux-Sèvres (plus des 2/3 du territoire est équipé) et de la Vienne (2/3 du territoire) ont choisi une autre voie. Les collectivités ont confié leur équipement en SIG à deux syndicats intercommunaux d'électrification. Intéressés également à la numérisation du cadastre, ces deux organismes ont proposé aux collectivités adhérentes de leur fournir à bas prix le cadastre numérisé ainsi que des logiciels de consultation. L'équipement des communes, des communautés de communes et des Pays se fait au cas par cas, sans plan d'aménagement, au gré du marché. Il n'y a donc pas de hiérarchisation de l'utilisation de SIG dans ces départements.

Il convient de noter qu'un certain nombre de communautés de communes (17) utilisent les SIG sans le gérer, leur utilisation se limitant à la consultation du cadastre. Nous avons néanmoins tenu compte de cette situation considérant que c'était un étape vers une utilisation plus large.

## Chronologie de l'apparition des SIG chez les organismes enquêtés

L'utilisation des SIG décolle à partir de 1992 et sa progression semble linéaire. Dans cette évolution, les communautés de communes se sont pourvues d'un SIG récemment.

Les organismes qui se sont dotés d'un SIG avant 2000 ont généralement un domaine d'activité autre qu'administratif (agriculture, éducation, social, environnement, ou services aux particuliers).

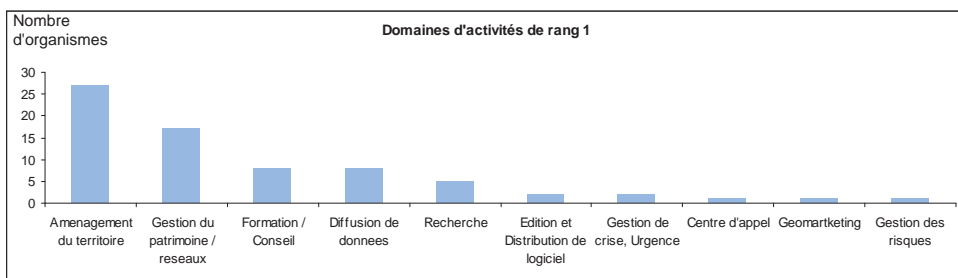


## L'activité des services SIG

L'aménagement du territoire est l'activité la plus courante, elle concerne plus de 70% des organismes.

Vient ensuite et souvent en complément l'utilisation du SIG comme outil de gestion de son patrimoine (réseau, urbanisme, environnement, ...).

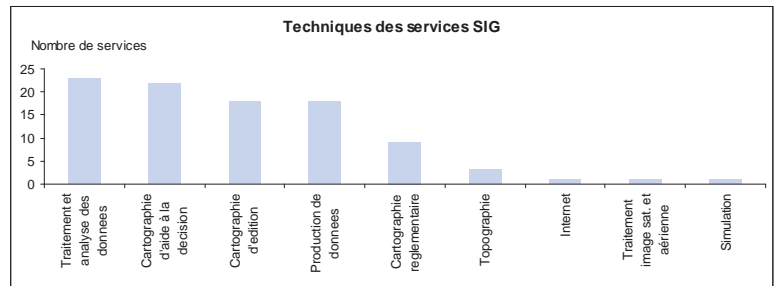
La formation et/ou du conseil, la diffusion de données et la recherche sont des activités courantes chez les utilisateurs " historiques " des SIG en Poitou-Charentes. Les autres activités pratiquées sont de l'ordre de l'exceptionnel.



## Les techniques utilisées

Le traitement et l'analyse des données, la production de données ainsi que les trois types de cartographie (d'aide à la décision, d'édition et réglementaire) sont les principales compétences techniques des organismes enquêtés.

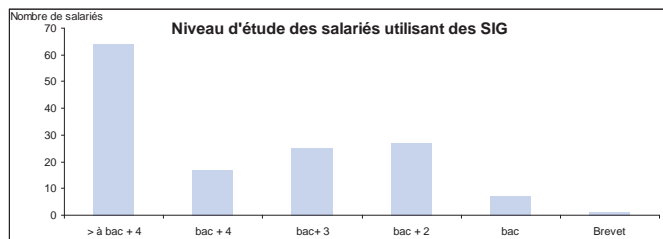
Le traitement d'images satellites et aériennes, la cartographie sur Internet et la simulation sont des savoir-faire peu usités.



## Le niveau d'étude des salariés utilisant des SIG

Les études longues sont les plus fréquentes dans le profil des salariés des SIG : 45 % des salariés ont un niveau supérieur à bac + 4.

L'enquête n'a pas cherché à mettre en évidence l'adéquation du niveau et du poste occupé, ni des parcours en terme de formation initiale et / ou continue, car ce point est évoqué dans une enquête au niveau national menée par l'Association Française pour l'information Géographique.



## L'importance du SIG dans l'organisme

Deux indicateurs complémentaires permettent de considérer l'importance du SIG au sein de l'organisme. Il s'agit du nombre de salariés utilisant le SIG et de la place du SIG dans l'organigramme.

Le nombre de salariés utilisant un SIG n'excède pas les 15 salariés au maximum. La moyenne est de 4 salariés par organisme ce qui représente 7,5 % de l'effectif total.

Le deuxième indicateur est la place réservée au SIG dans l'organigramme de la structure.

On constate parmi les répondants à l'enquête, qu'en fonction de son importance stratégique, trois cas de figure se dessinent, à parts égales dans la manière de gérer le SIG :

- soit le SIG est géré par un service SIG à part entière,
- soit sa gestion s'insère à la mission d'un autre service,
- ou encore il peut également n'être géré par aucun service, dans ce cas, l'ensemble du personnel partage le SIG sans autre forme de relation.

Il n'y a pas de corrélation entre les deux indicateurs.

## Les référentiels utilisés

On distingue deux types de besoins le plus souvent exprimés par les organismes enquêtés : un besoin en données suivi par les besoins en compétences.

Comme le soulignaient déjà les enquêtes de 2001 et de 2004 de l'IAAT, les besoins en données géographiques à grande échelle (RGE de l'IGN et cadastre) sont les plus souvent ressentis (malgré le déploiement du cadastre).

Par rapport à ces deux précédentes enquêtes, un nouveau type de besoin est également très formulé : les données thématiques également appelées "données métiers" telles que l'occupation du sol, l'environnement, l'économie, les équipements, l'énergie...

Les besoins en compétences concernent pour la plupart les techniques d'utilisation des logiciels SIG.

Le troisième type de besoin est celui des besoins en information : 15% des enquêtés souhaitent avoir plus de contacts avec les autres utilisateurs de SIG.

## Conclusion

> Il ressort de cette enquête que 50% des organismes enquêtés ont des besoins en matière de données (pouvoir utiliser davantage de données) et en matière de compétences (mieux maîtriser leur SIG).  
Données et compétences sont à la base des SIG.

Enquête réalisée avec l'Université de Poitiers à travers les travaux conduits par Rudy Labomme dans le cadre du Diplôme Universitaire SIGMAGE.



## A noter...

...résultats d'enquêtes nationales consultables en ligne

Documents consultables sur  
[geosite.iaat.org](http://geosite.iaat.org)

### “L'information géographique séduit au-delà du secteur public”

Le Journal du Net (articlé publié en février 2007)

L'information géographique séduit au-delà du secteur public. Les systèmes d'information géographique tentent d'élargir leur marché en misant sur la souplesse. Les applications Web complètent le mode client/serveur, et l'analyse décisionnelle se généralise.

Contraintes, fonctionnement technique, exemples d'applications composent cet article.



### Enquête : SIG et grandes villes

Association des Maires de Grandes Villes de France et Conseil National de l'Information Géographique (novembre 2006)

L'AMGVF et le CNIG ont décidé de lancer une enquête afin de mieux connaître les besoins et attentes des grandes villes en ce qui concerne le développement des usages de l'information géographique.



### Rapport d'enquête sur le RGE de l'IGN 2005

CNIG (décembre 2005)

Rapport d'enquête sur le référentiel à grande échelle de l'Institut Géographique National établi en décembre 2005, par l'Inspection générale des Finances, l'Inspection générale de l'administration et le Conseil général des Ponts et Chaussées.

Ce rapport s'interroge sur la politique tarifaire à mener pour que le Référentiel à Grande Echelle de l'IGN devienne un référentiel commun pour le plus grand nombre, des services de l'Etat aux collectivités en passant par le secteur privé.



### Enquête métier

AFIGÉO (mai 2003)

L'AFIGÉO, le CNIG et Géo-Rézo ont entrepris une démarche pour la reconnaissance des métiers liés à l'information géographique auprès de différents organismes en lien avec la formation, la recherche d'emploi et l'INSEE. C'est pourquoi afin de mieux connaître et faire connaître les métiers de la géomatique, ils ont organisé une enquête " métier " en mai 2003.



### Enquête sur les usages et les fonctions des SIG mobiles

IETI Consultants (Enquête réalisée en 2004)

Un SIG à la campagne : gadget ou outil efficace ? IETI Consultants a réalisé une enquête auprès des fournisseurs apportant ainsi un éclairage sur plusieurs questions :

- Existe-t- il des usages opérationnels de ces SIG mobiles sur PDA ou Tablette PC ?
- Existe-t- il des différences entre les approches fonctionnelles des fournisseurs ?
- Quel est l'intérêt d'un tel outil et quels peuvent être ses inconvénients ?



...Géosite : la plate-forme d'information géographique

[geosite.iaat.org](http://geosite.iaat.org)



#### Qu'est-ce que c'est ?

Géosite est un dispositif de mutualisation de bases de données géographiques accessibles par le plus grand nombre.

Fiches descriptives des données, licences d'usage et liens vers des sites ressources en information géographique sont mis à la disposition des membres.

#### À quoi ça sert ?

Géosite permet aux partenaires d'accéder à des données et informations mises en partage par les membres du réseau, favorisant ainsi l'exploitation et la rediffusion de l'information.

L'offre actuelle de Géosite c'est :

- des données de type limite administrative (de la commune en Europe en passant par les intercommunalités),
- des données de type image dont la BD-Ortho et le Scan25 des Deux-Sèvres en partenariat avec le Conseil Général des Deux-Sèvres,
- des données thématiques en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes pour le référentiel

pédologique régional et la donnée sur le « Réservoir Utilisable Maximal », les monuments historiques et objets mobiliers protégés du Poitou-Charentes en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes.

C'est aussi des liens vers d'autres sites permettant le téléchargement, des données documentaires.

#### Géosite est ouvert :

aux collectivités territoriales, aux services départementaux et régionaux de l'Etat, aux organismes divers et associatifs ayant des missions de service public et aux établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

#### Contacts :

IAAT  
Emmanuel CAPELLI  
[e.capelli@iaat.org](mailto:e.capelli@iaat.org) - 05.49.49.63.00